



Location installation compteur edf: qui doit payer ?

Par **flag**, le **26/08/2010** à **10:45**

Bonjour,

Nous avons pris en location un appartement tout juste rénové, sans nous rendre compte lors de la visite qu'il n'y avait pas de compteur EDF: L'agence s'est bien gardé de nous le signaler.

Une fois installé dans l'appartement, nous avons donc appelé EDF qui a fait passer un agent pour installation du compteur qui nous a bien sûr été facturé.

Ma question: Le propriétaire ne doit-il pas supporter le coût d'installation de ce compteur ?

Merci

Par **chris_idv**, le **26/08/2010** à **11:15**

Bonjour,

La situation que vous décrivez est singulière: comment un appartement rénové peut-il être relié au réseau EDF sans qu'un compteur soit présent ?

Cordialement,

Par **flag**, le **26/08/2010** à **11:43**

C'est une rénovation d'un immeuble comportant plusieurs appartements.

Ce qui manquait, c'était le compteur individuel dans l'appartement.

Par **mimi493**, le **26/08/2010** à **12:39**

Non, c'est l'abonné à EDF qui doit payer : le compteur est la propriété d'EDF, ce n'est pas un équipement du logement.

J'espère que vous avez eu le tout nouveau car ils comptent nous faire payer le prochain changement de compteur imposé.